

PROJET LIFE RIVIÈRE DORDOGNE : 9 MILLIONS D'EUROS POUR LA BIODIVERSITÉ

L'ÉDITO



GERMINAL PEIRO
Président du Conseil départemental
de la Dordogne

Le réchauffement climatique, qui se traduit par une recrudescence significative des épisodes météorologiques extrêmes (pluies diluviennes, inondations, canicules, sécheresses, coups de vent...), et la chute brutale de la biodiversité observée à l'échelle de la planète remettent en cause le modèle de développement qui s'était imposé au cours du 20^e siècle. Partout dans le monde, citoyens et pouvoirs publics sont amenés à réagir afin de protéger la nature et de trouver des solutions pour décarboner les modes de production, l'agriculture, les transports... Le chantier est immense, urgent, et nécessite des initiatives tous azimuts à chaque niveau, du comportement individuel aux grands objectifs internationaux, en passant par les choix structurants de chaque pays et de chaque territoire.

Je considère qu'une politique environnementale ambitieuse n'a de sens que dans la mesure où elle est conçue et déployée de façon corrélée avec des objectifs de progrès social.

L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE NE SE PROCLAME PAS, ELLE SE CONSTRUIT AU QUOTIDIEN

Pour le Département, ces deux volontés sont absolument indissociables.

Ainsi, la valorisation de nos sites de pleine nature vise à protéger nos richesses naturelles mais aussi à les aménager pour offrir des lieux de loisirs gratuits, de qualité et de proximité, à l'ensemble des habitants de la Dordogne. De la même façon, la généralisation progressive des produits bio et locaux dans les repas servis à nos collégiens répond autant à des nécessités économiques et sanitaires qu'à un objectif d'égalité sociale. Autre exemple : les actions mises en œuvre par l'Office départemental Dordogne Habitat en matière de rénovation énergétique et d'isolation thermique des logements doivent permettre d'agir contre le réchauffement climatique tout en réduisant la facture des familles qui y résident.

Quant aux mesures en faveur de la biodiversité, elles relèvent à la fois d'une volonté forte de préservation de notre faune, de notre flore, de nos rivières, et de notre attachement à valoriser les atouts de nos territoires ruraux pour les rendre toujours plus attractifs. A ce titre, les 8,8 millions d'euros récemment obtenus dans le cadre du programme européen Life pour des investissements visant à réhabiliter des écosystèmes le long de la rivière Dordogne, sont le fruit du travail intense de l'Établissement Public Interdépartemental du bassin de la Dordogne (EPIDOR). Quant aux actions de recensement opérées par les sociétés botaniques, les actions de sensibilisation menées par certaines associations de protection de la nature comme la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) ou bien par les groupements d'apiculteurs, elles restent plus que jamais essentielles, au même titre que les

opérations de régulation du grand gibier réalisées par les sociétés de chasse.

L'écologie ne peut pas être une idéologie, et encore moins une doctrine restrictive ou punitive. Quand la réalisation d'une infrastructure s'accompagne de mesures compensatoires exemplaires qui ont pour effet d'améliorer, par rapport à la situation antérieure, la qualité des habitats des espèces protégées, ceux qui s'y opposent sont en réalité les fossoyeurs, non seulement de l'attractivité de nos territoires et donc de l'emploi, mais aussi de la nature.

L'écologie réelle ne doit pas dresser nos concitoyens les uns contre les autres. Elle ne doit pas nier l'histoire de la civilisation. Elle ne doit pas appauvrir les territoires et les gens qui y habitent et qui y travaillent. Au contraire, les pratiques écologiques, qui visent à préserver l'équilibre entre la nature et les êtres humains, doivent fédérer, favoriser la créativité et rassembler.

C'est ce que vient illustrer ce nouveau numéro de votre magazine, à travers des actions concrètes menées par le Département, à travers aussi un certain nombre d'événements. L'excellence environnementale s'inscrit chaque jour davantage au cœur de la vie institutionnelle, mais aussi citoyenne et associative du Périgord. J'y vois un formidable signe d'espoir pour relever les défis du monde d'aujourd'hui et construire un avenir meilleur.

Très cordialement
G. Peiro

© Epidor - Site réhabilité de la gravière de Veyrignac

Sommaire

- 2 | **L'ACTUALITÉ EN PÉRIGORD**
 - ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021 DANS LES COLLÈGES : ENTRE NOUVEAUTÉS ET PRÉCAUTIONS SANITAIRES
 - TOUJOURS PLUS DE BIO ET DE LOCAL DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE
 - LA DORDOGNE PARMIS LES TROIS DESTINATIONS PHARES DE L'ÉTÉ 2020
 - D'OÙ VIENT L'ÉNERGIE CONSOMMÉE EN DORDOGNE ? PROFIL ÉNERGÉTIQUE DU PÉRIGORD SELON LES DONNÉES 2016
 - MAISON NUMÉRIQUE DE LA BIODIVERSITÉ : UNE BOÎTE À OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE DE LA NATURE
- 6 | **TRANSFORMATION NUMÉRIQUE : LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE PARTOUT ET POUR TOUS**
 - BUDGET PARTICIPATIF : LES PÉRIGOURDINS ACTEURS DES PROJETS DE LEUR QUOTIDIEN
- 7 | **BERNARD LESFARGUES, LE DERNIER DES TROUBADOURS**

DEUXIÈME ÉDITION DE LA FOIRE DU GABARIER, RENCONTRES DÉPARTEMENTALES SUR LE CLIMAT, LES MOBILITÉS, LA BIODIVERSITÉ ET LES ÉNERGIES

Le 19 septembre dernier, Castelnaud-La-Chapelle était le rendez-vous pour toutes celles et ceux qui présentaient ou étaient à la recherche de savoir-faire locaux et d'initiatives en faveur de la transition énergétique, de l'adaptation au changement climatique, de la protection de la biodiversité et des mobilités.

Avec une cinquantaine d'exposants, des animations, des débats, des jeux, des ateliers interactifs, des démonstrations... cette journée a permis d'apporter un éclairage pédagogique et ludique sur les enjeux liés à l'environnement, de partager des expériences et découvrir des pratiques.

Une belle journée organisée par le Département pour sensibiliser toute la famille au développement durable et à l'excellence environnementale.



LA COOP CERNO MULTIPLIE LES PROJETS

Située à Cénac, la COOP CERNO vient d'aménager de nouveaux locaux administratifs (510 000 € d'investissement) et s'apprête à construire un nouveau bâtiment de 3500 m² pour le traitement des noix coques (1,2 M€ d'investissement). Elle envisage également de construire l'année prochaine une nouvelle chambre froide pour le développement de l'activité cerneaux (600 000 € d'investissement).

Créée en 1983, la coopérative de producteurs de noix COOP CERNO est spécialisée dans la fabrication de cerneaux. Elle regroupe près de 500 producteurs et 3400 ha de vergers sur les départements de la Dordogne, la Charente, la Charente-Maritime, le Lot, le Lot-et-Garonne et la Gironde. Elle a pour clientèle des grossistes, des conditionneurs, des industriels (transformateurs, emballeurs), des boulangeries, des pâtisseries et l'export. Elle commercialise l'équivalent de 12 000 tonnes de noix dans 15 pays. Les 2/3 de son chiffre d'affaires sont réalisés à l'export.

La coopérative récolte environ 3500 tonnes de noix chaque année, avec l'objectif de dépasser prochainement les 4000 tonnes et 500 tonnes de cerneaux. Cela représente près de 30 % de la production départementale.

Depuis 1997, COOP CERNO est engagée dans une démarche bio. Avec plus de 600 ha de vergers en bio (25 % de la surface totale), elle est le leader national de cette filière.

Le Département de la Dordogne apporte un soutien significatif à la filière noix à travers le financement des variétés « AOCIables » et Fernor sur les investissements liés aux plantations, aux protections, et le matériel de post-récolte dans le cadre de la vente directe pour des surfaces plantées inférieures à 10 hectares.



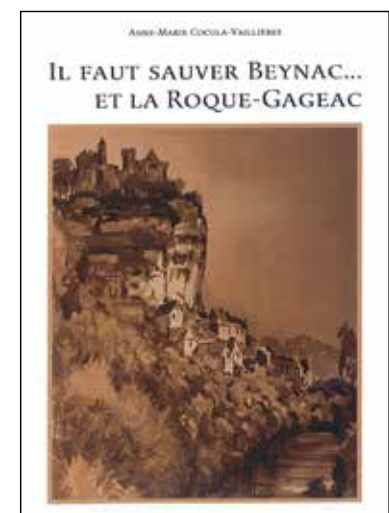
INDUSTRIE BOIS ROUSSEAU MISE SUR LE "MADE IN FRANCE"

Implantée à Dussac dans le massif forestier du nord de la Dordogne depuis 1958, l'entreprise Industrie Bois Rousseau a pour créneau la valorisation du châtaigner. Son activité s'organise autour de deux pôles de productions : la carbonisation (transformation des feuillus durs en charbon de bois) et la fabrication de bois extérieurs pour la clôture (piquets, tuteurs, échelas).

Industrie Bois Rousseau produit chaque année 10 000 tonnes de charbon de bois, « made in France ». La commercialisation s'effectue en vente directe via les centrales d'achat des grands groupes de distribution. Tous les bois utilisés pour la fabrication du charbon de bois sont issus du recyclage. Quant aux piquets de clôture, ils sont commercialisés par le biais des coopératives agricoles ou en vente directe auprès des collectivités territoriales.

Aujourd'hui, l'entreprise, qui a fait certifier sa chaîne de contrôle PEFC FRANCE, est l'un des premiers producteurs français de charbon de bois et de clôtures en châtaigner. Elle emploie une cinquantaine de personnes pour un chiffre d'affaires de 9,5 M€. Elle est en négociation avec le groupe BORDET (également industries carbonisateur) en vue d'un rapprochement, avec pour objectif d'intégrer le top 3 des leaders français et européens du charbon végétal.

Industrie Bois Rousseau a également pour projet de s'agrandir afin de doubler sa production de bois extérieurs pour la clôture, et celle de charbon de bois. Le marché du charbon de bois « made in France » est en effet très porteur et il ne reste plus que trois gros producteurs en charbon de bois en France.



A LIRE

« IL FAUT SAUVER BEYNAC ET LA ROQUE GAGEAC »

d'Anne-Marie Cocula Vaillières

Historienne de grand renom, Anne-Marie Cocula Vaillières ne s'en intéresse pas moins au présent. C'est un véritable cri du cœur et de raison qu'elle pousse au travers d'un opuscule intitulé « Il faut sauver Beynac... et La Roque Gageac », affirmant sans conteste son engagement motivé en faveur du projet de déviation.

Ancienne professeure de l'université de Bordeaux, elle connaît et aime passionnément la vallée de la vallée de la Dordogne. Elle y a consacré l'essentiel de son temps d'enseignante et de chercheur depuis sa thèse de doctorat sur la batellerie en Dordogne. Elle a pour cette « rivière Espérance », les hommes et les femmes qui y vivent, ses paysages un grand attachement avec le souci de préserver la vallée et ses villages des aléas géologiques. Cri du cœur mais aussi de raison car, bien sûr, l'historienne nous fait part de faits précis et documentés. A commencer par la tragédie de 1957, ces habitants de La Roque Gageac ensevelis sous les tonnes de rochers tombés de la falaise. Ici, l'histoire, la géographie et la géologie se rejoignent. Anne-Marie Cocula Vaillières nous rappelle combien les falaises que longe la Dordogne se sont fragilisées au fil du temps. Les deux chapitres centraux intitulés « Fragiles falaises » et « Les lois imprescriptibles de la nature » forment le cœur d'un ouvrage qui aide véritablement à se forger sa propre opinion.

CANTON DE MONTPON-MÉNESTÉROL



HOMMAGE À CORINNE DE ALMEIDA

Réunis en session plénière le 2 octobre dernier, le Président Germinal Peiro et l'ensemble des élus du Conseil départemental ont rendu hommage à leur collègue et amie Corinne De Almeida, conseillère départementale du canton de Montpon-Ménéstérol, décédée le 12 juillet dernier des suites d'une grave maladie. Éluë en 2015 au Département, elle était une élue particulièrement assidue au sein de l'assemblée départementale et des différentes instances dans lesquelles elle siégeait. Elle était notamment 1^{ère} vice-présidente de la Commission en charge de l'Agriculture, de la Forêt, de l'Aménagement rural et du Développement durable. Membre du groupe socialiste et apparentés, Corinne De Almeida était très attachée à promouvoir la justice sociale et à aider les moins favorisés de nos concitoyens, que ce soit dans sa vie professionnelle ou dans l'exercice de ses différents mandats électifs. Elle avait également joué un rôle très actif en mai dernier, sur son territoire, lors de l'opération Masques Citoyens mise en œuvre par le Département. A son époux, à ses filles et à l'ensemble de sa famille et de ses amis, les élus et agents du Département ont apporté, nombreux, le témoignage de leur profonde sympathie.



JACQUELINE TALIANO, NOUVELLE CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Jacqueline Taliano siège depuis le mois de juillet comme conseillère départementale du canton de Montpon-Ménéstérol aux côtés de Jean-Paul Lotterie. Comme le prévoient les textes, elle reprend l'ensemble des fonctions qu'elle exerçait en tant que remplaçante de Corinne De Almeida. Elle participe ainsi chaque mois à la Commission Permanente du Département. Première adjointe au maire du Pizou de 2014 à 2020, Jacqueline Taliano, cadre dans le privé aujourd'hui retraitée, s'est investie sur de nombreux dossiers concrets, par exemple dans la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial de la Vallée de l'Isle. Elle est également très impliquée dans le monde associatif, en particulier au sein de l'APEI de Périgueux.

LE DÉPARTEMENT S'AFFICHE À L'AÉROPORT DE BERGERAC

Depuis peu, les passagers atterrissant à l'aéroport de Bergerac peuvent découvrir les richesses patrimoniales de la Dordogne à travers un nouveau film promotionnel diffusé sur les différents écrans du hall d'entrée.

Intitulé « Nos Terres » et d'une durée de 5'35", ce film promotionnel a été réalisé par la société Néomonde basée à Sigoulès. Il présente le Grand Bergeracois et le département de la Dordogne à travers une succession rapide de cartes postales filmées.

Ce projet a été financé à 50 % par le Département, 40 % par la Communauté d'agglomération bergeracoise (CAB) et 10 % par le Syndicat mixte Air Dordogne (SMAD).

LA BANQUE DES TERRITOIRES PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS POUR LES PLANS DE RELANCE

A l'occasion de la venue d'Eric Lombard, directeur général de la Banque des territoires, en Dordogne au Centre international de l'art pariétal de Montignac-Lascaux, trois conventions ont été signées par l'organisme.

A commencer par une convention avec le Département de la Dordogne pour la construction de la Maison départementale de l'habitat dans le quartier d'affaires de la gare de Périgueux. Ce bâtiment, dont le projet est estimé à 12M€ et qui pourrait sortir de terre d'ici 2 à 3 ans, réunira sur un même site l'office HLM Périgord habitat, mais également l'Adil 24, le CAUE, Soliha et d'autres organismes de l'habitat.

La Banque des territoires accompagnera le Département dans le montage juridique du projet et investira à hauteur de 2M€.

La Banque des territoires a également conventionné avec la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux à travers un prêt de 7,5M€ pour la construction du Pôle de services mutualisés Aliénor en cœur de ville dans le futur quartier d'affaires de la gare de Périgueux.

Enfin, la Banque des territoires s'est engagée avec la société d'économie mixte Semitour Périgord dans laquelle elle a réinvesti 500 000€ pour contribuer au développement de plusieurs sites touristiques, dont Lascaux IV.



80^e ANNIVERSAIRE DE LA DÉCOUVERTE DE LASCAUX

Le 12 septembre 1940, 4 jeunes garçons : Jacques Marsal, Marcel Ravidat, Georges Agniel et Simon Coencas découvraient la grotte de Lascaux. 80 ans plus tard, le 12 septembre 2020, après le décès de Simon Coencas début 2020, il ne reste malheureusement plus aucun des 4 inventeurs pour témoigner de cette aventure exceptionnelle.

2020 a également été marquée par la disparition de celle qui s'était sans doute le plus imprégnée des oeuvres des artistes de la grotte : Monique Peytral qui a consacré plus de 10 ans de sa vie à la reproduction fidèle des oeuvres de Lascaux pour réaliser Lascaux 2.

En partenariat avec l'association Culture et Découverte Lascaux et la ville de Montignac, le Département a organisé deux événements pour célébrer ce 80^e anniversaire : une exposition photos « Inside Out, tous découvreurs » avec 80 portraits géants de personnes d'âges et d'horizons différents dont le seul point commun est d'avoir, un jour, découvert Lascaux. Installée au centre-ville de Montignac, cette exposition s'inscrit dans le projet d'art global participatif lancé par le photographe et street artist JR.

Second temps fort de cet anniversaire, l'ouverture du « sentier de la découverte », parcours pédestre de 4,5 km sur les traces des quatre inventeurs, qui s'effectue à l'aide d'une application d'écotourisme, DORIE, en cours d'élaboration dans le cadre de la Maison numérique de la biodiversité.



Mauzac vue aérienne ©EPIDOR

PRÈS DE 9 MILLIONS D'EUROS POUR RESTAURER LES MILIEUX NATURELS DE LA RIVIÈRE DORDOGNE

La rivière Dordogne va s'offrir une nouvelle vie. Le projet « LIFE rivière Dordogne », monté par EPIDOR (Etablissement public interdépartemental du Bassin de la Dordogne) figure parmi les trois projets français retenus par la Commission européenne sur plus de 600 candidatures.

Une enveloppe de 8,8 millions d'euros (60 % par l'Union Européenne, 26 % par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et 14 % par les porteurs du projet) va être débloquée pour mener des opérations en faveur de la conservation et de la restauration de la rivière Dordogne et de son patrimoine naturel, de la connaissance des milieux aquatiques et de la sensibilisation des riverains et des usagers de la rivière.

Au total, sur la période 2020-2026, 30 chantiers de restauration des milieux naturels sont programmés sur 280 km de Vallée. Parmi ceux-ci, la réhabilitation de bras morts et d'anciens sites industriels d'extraction de granulats, des actions d'aménagement de zones de reproduction (ou frayères) des poissons migrateurs (saumons, aloses et lamproies), etc.

L'ensemble de ces actions améliorera l'état de la rivière, la qualité des milieux naturels aquatiques et la biodiversité qu'ils abritent.



ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021 DANS LES COLLÈGES : ENTRE NOUVEAUTÉS ET PRÉCAUTIONS SANITAIRES

En septembre dernier, ce sont près de 17 000 jeunes périgourdiens qui ont repris le chemin du collège, dont près de 14 700 d'entre eux en direction des collèges publics.

Autour de la Direction de l'Éducation, de nombreux autres services du Conseil départemental interviennent à des degrés divers en faveur de la jeunesse et de l'enfance, en matière de rénovation et d'entretien des établissements, de leur équipement informatique...

Tous domaines confondus, pour cette année scolaire 2020 - 2021, cette action représente un investissement de plus de 28,42 M€.

A contexte exceptionnel, mesures exceptionnelles. Pour la rentrée scolaire 2020 marquée par l'épidémie de Covid, le Conseil départemental de la Dordogne s'est attaché à ce que tout le monde, élève, agent et enseignant, puisse évoluer sereinement au sein de chaque collège, dans des conditions sanitaires optimales.

Conscient que le masque ne peut être considéré comme une fourniture scolaire ordinaire, en raison du coût supplémentaire que cela engendre, difficilement supportable pour les familles, notamment les plus modestes, le

Département a décidé de distribuer gratuitement deux masques en textile (lavables sur 50 cycles) à chaque collégien de Dordogne. Au total, ce sont donc près de 35 000 masques qui ont été donnés dès la rentrée (stock réalisé au printemps).

DES TRAVAUX ET DES INVESTISSEMENTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Chaque année, le Conseil départemental intervient pour restructurer, rénover et entretenir les 38 collèges publics de Dordogne. En 2020, ce sont 6,3 millions d'euros qui ont été alloués à ces travaux.

A ce titre, le chantier le plus spectaculaire concerne le collège Leroi Gourhan au Bugue. Dès 2017, le Département a validé le programme de construction du gymnase et d'un atelier ainsi que l'isolation des façades de l'externat de cet établissement. Le coût prévisionnel total de l'opération s'élève à 3,4 M€.

La première phase du projet d'un montant de 593 000 € est en cours de finalisation. La seconde phase concerne

la construction du gymnase, un projet d'intérêt communautaire pour lequel la communauté de communes de la Vallée de l'Homme s'est engagée à participer à hauteur de 615 000 € sur un montant prévisionnel de 2,73 M€.

Les travaux ont démarré début mai 2019 et devaient être réceptionnés en juillet 2020. La crise liée à la Covid-19 a eu pour conséquence une prolongation des délais jusqu'à la fin de l'année.

La Covid-19 a interrompu l'activité économique pendant deux mois et va avoir de lourdes conséquences financières pour de nombreuses entreprises de la Dordogne. Aussi, le Conseil départemental a souhaité accompagner le tissu économique départemental en mettant en place un plan de sauvegarde économique départemental. Dans ce cadre, près de 985 000 € seront engagés au titre des travaux dans les collèges départementaux.

Plus que jamais, la collectivité est présente auprès des jeunes et de leurs familles afin que les meilleures conditions d'apprentissage soient réunies pour cette année scolaire.



TOUJOURS PLUS DE BIO ET DE LOCAL DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

Malgré la crise sanitaire, le Département continue de porter une démarche forte en faveur de l'introduction de produits bio et locaux dans la restauration scolaire avec comme objectifs la santé de nos enfants mais également la relocalisation de la production et ses impacts sur le territoire.

A ce jour, tous les collèges de Dordogne sont engagés dans la démarche d'intégration du bio et du local et 11 d'entre eux sont désormais labellisés Ecocert à divers niveaux.

A la rentrée 2019, le collège de Belvès était le premier collège certifié 100% bio de France.

Depuis, la démarche s'est développée et amplifiée dans tout le département et aujourd'hui, c'est le collège Jean Rostand de Montpon qui doit être labellisé 100% bio en octobre 2020.

Cet établissement prépare non seulement les repas pour les 600 élèves du collège mais également pour les 400 enfants des écoles de la communauté de communes Isle Double Landais, soit au total près de 1000 repas qui seront désormais 100 % en bio et local, à des coûts très maîtrisés. L'engagement des équipes de direction et de gestion du collège a permis de mener à bien cette démarche.

D'une manière générale, c'est grâce à l'implication des équipes dans les établissements, avec le soutien et l'accompagnement du Département, que cette dynamique en faveur du bio et du local dans la restauration collective est rendue possible.

LA DORDOGNE

PARMI LES TROIS DESTINATIONS PHARES DE L'ÉTÉ 2020

Cette saison estivale 2020 marquera sans conteste un tournant pour le tourisme. Jusqu'alors, 70% des Français partaient en France, 30% à l'étranger. Cette année, la Covid a bouleversé les habitudes. 90% sont restés dans l'hexagone, ce qui a compensé en Dordogne la non-venue des étrangers. La couverture médiatique et presse exceptionnelle dont le département a bénéficié a également beaucoup aidé.

Dès lors, cette saison (hors confinement) s'annonce plutôt bonne à partir du mois de juillet pour les professionnels du tourisme, de l'hôtellerie, des loisirs et gestionnaires de sites touristiques dans leur grande majorité, sauf pour les sites qui ont dû modifier leur capacité d'accueil du public comme certains musées, abris, grottes dont Lascaux 4.

Les Français ont voulu se faire plaisir et profiter de destinations de proximité alliant nature, culture et patrimoine... C'est ici la force de la Dordogne citée parmi les destinations les plus plébiscitées cet été.

Plusieurs tendances se dessinent : une présence importante dans les résidences secondaires, maisons familiales, le développement marqué des clientèles

de proximité ; davantage de longs séjours en hôtellerie et en meublés de tourisme. La demande d'activités de pleine nature a explosé favorisant un tourisme authentique, éthique, respectueux de l'environnement et rassurant sur le plan sanitaire avec des productions locales.

Les réservations de dernière minute deviennent désormais la règle, d'autant plus en cette année particulière où l'incertitude de la situation sanitaire n'incitait pas à prendre des engagements sur le long terme.

La campagne, la montagne et la Dordogne ont été les grandes gagnantes de cette saison hors du commun mais on n'imagine pas de révolution en perspective pour les 30% des Français qui partent habituellement à l'étranger chaque année. Les gens voudront reprendre après la crise d'ici 2 à 3 ans, leurs voyages à l'étranger pour aller loin et ailleurs... Ils ont cependant redécouvert ou découvert la France, ce qui est une chance à saisir pour le tourisme vert et, a fortiori, pour la Dordogne.

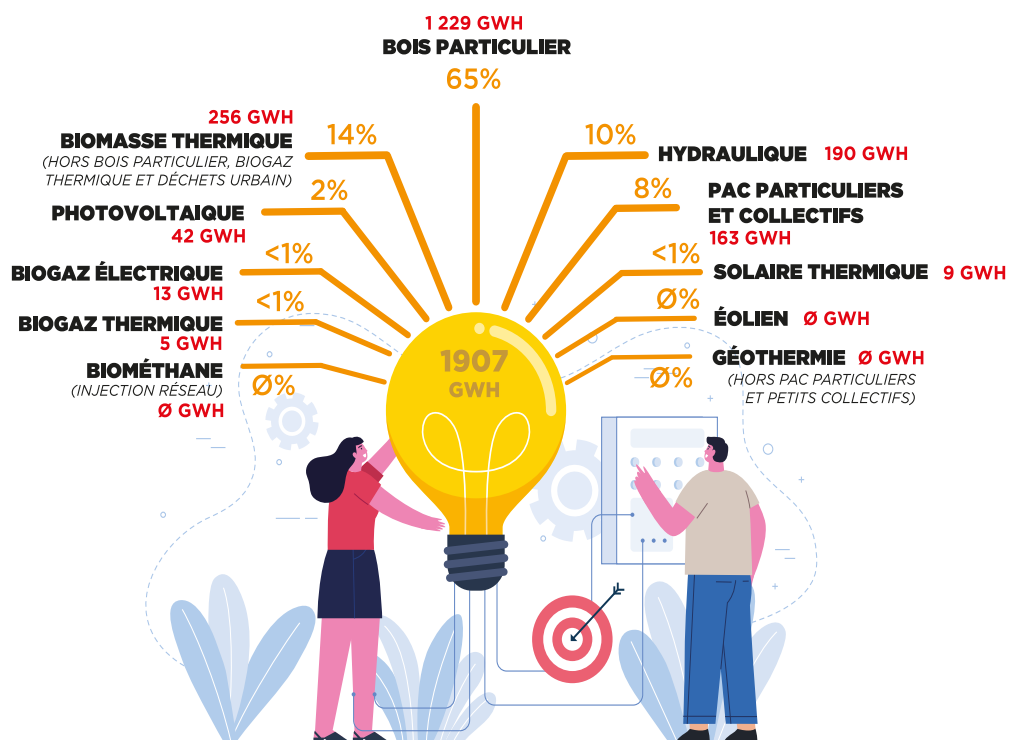


D'OÙ VIENT L'ÉNERGIE CONSOMMÉE EN DORDOGNE ? PROFIL ÉNERGÉTIQUE DU PÉRIGORD SELON LES DONNÉES 2016

La consommation d'énergie finale correspond à l'énergie qui est consommée sous toutes ses formes (produits pétroliers, électricité, gaz naturel, énergies renouvelables...) par l'ensemble des utilisateurs du département, particuliers et acteurs économiques.

Avec 12 167 GWh d'énergie consommée en 2016, la Dordogne est le 8^e département consommateur d'énergie en Nouvelle-Aquitaine, et atteint 29,2 MWh par habitant.

CÔTÉ PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



OBJECTIFS DE LA LOI SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE

- 30 % de consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012

32 % de part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2030

Source : Agence Régionale d'Évaluation Environnement & Climat (AREC) Nouvelle-Aquitaine

CÔTÉ CONSOMMATION

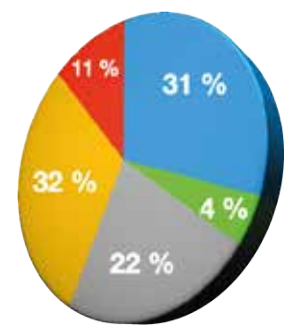
En 2016

416 289
habitants
ont consommé
12 167 GWh

29.2 MWh/hab

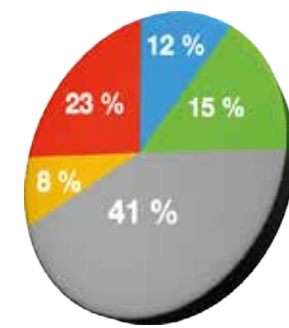


1 kwh correspond à 1 cycle de lave-linge ou 1 heure de fonctionnement au four micro-ondes



Consommation d'énergie finale par secteur d'activité (en GWh)

- TERTIAIRE - 1319 GWh
- TRANSPORT - 3766 GWh
- AGRICULTURE, FORET, PECHE - 540 GWh
- INDUSTRIE - 2662 GWh
- RÉSIDENTIEL - 3880 GWh



Consommation d'énergie finale par type d'énergie (en GWh)

- ÉLECTRICITÉ - 2742 GWh
- EnR THERMIQUE - 1872 GWh
- GAZ NATUREL - 1513 GWh
- PRODUITS PÉTROLIERS - 5038 GWh
- AUTRE - 1002 GWh

Le parc résidentiel est le premier secteur consommateur. En effet, notre territoire est composé à 86% de maisons individuelles et il est relativement ancien.

Le transport (déplacements de personnes et de marchandises) est le deuxième secteur consommateur d'énergie. Il est induit par le trafic routier sur les principaux axes du département (A89, N21).

Les besoins énergétiques de la Dordogne sont assurés majoritairement par les ressources fossiles (produits pétroliers, gaz naturel, charbon).

12% des besoins sont issus des énergies renouvelables thermiques (bois, géothermie, solaire thermique...).

MAISON NUMÉRIQUE DE LA BIODIVERSITÉ : UNE BOÎTE À OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DE L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE



Unique et pionnière en France, la Maison Numérique de la Biodiversité (MNB), n'est pas une maison à proprement parler. Ses murs sont essentiellement virtuels, mais elle est un véritable « couteau suisse » permettant au Département de mieux connaître l'écosystème naturel de la Dordogne, de mieux le faire connaître, et de mieux le protéger tout en permettant le développement du territoire.

Derrière la MNB, un objectif : celui de contribuer à faire de la Dordogne une terre d'excellence environnementale pour reconquérir la biodiversité.

A l'origine de ce programme, lauréat de l'appel à projets « Sites pilotes pour la reconquête de la biodiversité » lancé par le Ministère de l'environnement en 2017, un constat : une méconnaissance de la faune et de la flore de notre département ou, tout du moins, un accès trop difficile aux nombreux contenus existants.

Pour mener à bien la réalisation de la MNB, les équipes de l'Agence Technique Départementale (ATD), du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et du Département se sont retournés les manches durant trois ans en poursuivant plusieurs objectifs : sensibilisation de tous les publics à la biodiversité, mobilisation des citoyens, des partenaires et des collectivités, développement et valorisation de la connaissance des écosystèmes, des habitats, des espèces, etc.

Le résultat ? Une mise à disposition des informations sur les espèces en Dordogne, une concentration de ressources exceptionnelles en matière de cartographie et d'indicateurs sur les habitats naturels, les forêts et le patrimoine arboré, les systèmes agricoles, les zones humides et en matière de gestion alternative des eaux pluviales (pollution des milieux, rejets urbains par temps de pluie, dimensionnement d'un traitement par filtres plantés de roseaux...).

Pour les collectivités, la Maison Numérique de la Biodiversité propose une assistance en fournissant les outils numériques de diagnostic des

territoires, des informations précises et des conseils portés par les services du Département, de l'ATD et du CAUE.

Pour le grand public, plusieurs applications sont développées et seront disponibles en fin d'année : « Dorie », une application mobile de valorisation de l'écotourisme en Dordogne qui proposera une dizaine de parcours sur l'ensemble du territoire départemental et « BioMétéo », une application Web pour montrer au quotidien, à tous ceux qui vont se connecter, la richesse et l'état des lieux de la biodiversité en Dordogne.

Enfin, une autre application numérique de mobilisation citoyenne sera mise en place afin de permettre à chacun de contribuer à des projets portés par les collectivités, associations ou institutions, en apportant des informations sur son environnement, en échangeant sur ces sujets, afin qu'acteurs et usagers des milieux naturels puissent s'informer et s'interroger sur la transition écologique et porter les actions nécessaires à la préservation de l'environnement.



TRANSFORMATION NUMÉRIQUE : LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE PARTOUT ET POUR TOUS

A l'heure de la transformation numérique de la société, faire en sorte que personne ne soit laissé au bord du chemin et que cette transformation devienne un véritable atout pour l'attractivité du territoire, tels sont les objectifs poursuivis par le Département au travers de la mise en place de sa stratégie numérique de proximité.

Cette stratégie s'articule autour de deux piliers. D'une part, l'équipement en très haut débit du territoire, via la mise en place du syndicat mixte Périgord numérique qui doit raccorder tous les foyers de Dordogne à la fibre d'ici 2025. Ce sera un réseau 100% fibre sur 100% du territoire et 100% public pour un coût d'investissement de 400 millions d'euros. La construction du réseau en cours porte une attention particulière aux oubliés du numérique, plaçant ainsi les enjeux d'inclusion au cœur de son programme de déploiement.

Le second pilier sur lequel s'appuie la collectivité est l'accompagnement humain des usagers dans l'appropriation des outils numériques. A cet effet, le Département a mis en place une plateforme de gestion territoriale de la relation à l'utilisateur : la plateforme demarches.dordogne.fr.

Cette plateforme a pour ambition de réunir tous les services offerts aux habitants de la Dordogne par les administrations territoriales : Département, communes, communautés de communes, agglomérations, syndicats mixtes.

Véritable outil d'accès aux droits, la plateforme permet à chacun de saisir une administration territoriale en Dordogne. Parce qu'elle permet à l'utilisateur d'interroger

l'administration de manière guidée mais libre, en lui offrant de s'identifier ou non et en lui donnant les outils de suivi de sa demande quel que soit son choix, la plateforme demarches.dordogne.fr est une innovation majeure.

Aujourd'hui, elle vient répertorier l'ensemble des services proposés par le Conseil départemental aux citoyens mais aussi aux entreprises, associations... et donne accès aux formulaires et aux coordonnées des services. Elle sera enrichie régulièrement de nouveaux télé-services. Actuellement, 11 prestations sont repérées, d'état civil pour la plupart. Demain, ce sont 150 qui pourront être disponibles.

Tous les services offerts par la plateforme intègrent le dispositif d'authentification France connect : cette solution nationale permet de simplifier les pérégrinations numériques des usagers avec un compte et un mot de passe uniques, quels que soient les sites administratifs visités.

Le numérique participera ainsi à la vie du réseau des collectivités territoriales et facilitera l'inclusion numérique de tous.



BUDGET PARTICIPATIF : LES PÉRIGOURDINS ACTEURS DES PROJETS DE LEUR QUOTIDIEN

Fort du succès du premier Budget Participatif en 2019 avec 53 lauréats désignés par les 30 577 citoyens qui ont pris part au vote, le Département a décidé d'organiser une deuxième édition pour l'année 2020.



Cette 2^e édition a été lancée au début du mois de septembre et doit s'achever le 12 décembre prochain avec la désignation des lauréats. Le principe est toujours le même : une enveloppe globale d'1M€ est mise à la disposition directe des citoyens, qui peuvent voter parmi une sélection de projets (projets d'investissement, qui répondent à la satisfaction de l'intérêt général), pour choisir ceux qu'ils souhaitent voir réaliser.

Jusqu'au 30 septembre, ces projets ont été déposés sur le site budgetparticipatif.dordogne.fr. Ils sont désormais entre les mains d'une commission citoyenne qui a jusqu'au **15 novembre** pour valider leur faisabilité et leur concordance avec les critères de sélection. Pour mémoire, pour être éligibles, les projets doivent avoir une portée collective et entrer dans le cadre des missions du Conseil départemental : développement durable, environnement, cadre de vie, solidarité, développement local, culture, patrimoine, sport, mobilités et numérique.

Du 16 novembre au 6 décembre, place à la campagne de porteurs de projet et au vote des citoyens à partir de 8 ans, sur la plateforme budgetparticipatif.dordogne.fr ou par correspondance. Nouveauté cette année, les modalités de vote permettront la réalisation d'au moins trois projets par canton. Le montant maximum attribué par projet est de 12 000 euros. Une part du budget global (100 000 euros) sera attribuée à des projets portés par des jeunes de moins de 20 ans.

Attention, les votes seront clos le dimanche 6 décembre 2020 à minuit. Le dépouillement et la **proclamation des résultats se fera le 12 décembre**. La réalisation des projets est prévue en 2021.

La démarche du Budget participatif vise à compléter et à consolider notre démocratie représentative en renforçant les liens entre le politique et le citoyen.

Bernard Lesfargues

Le dernier des troubadours

Au pays de Montaigne et La Boétie un homme aura incontestablement marqué l'histoire littéraire contemporaine de son empreinte : Bernard Lesfargues. Poète, enseignant, éditeur, traducteur, occitaniste, les mots manquent pour qualifier ce géant de la culture, souvent méconnu, décédé à Saint-Médard-de-Mussidan en 2018.

« Un géant qui était d'une gentillesse à toute épreuve, un grand humaniste, toujours prêt à vous aider dans vos recherches, un homme humble, courtois, au vrai sens du terme, souligne Jean François Gareyte, médiateur à l'Agence culturelle départementale Dordogne Périgord, ce sens que lui donnaient les troubadours au 12^{ème} siècle, cet âge d'or des poètes périgourds qui inspirèrent toute la culture européenne ».

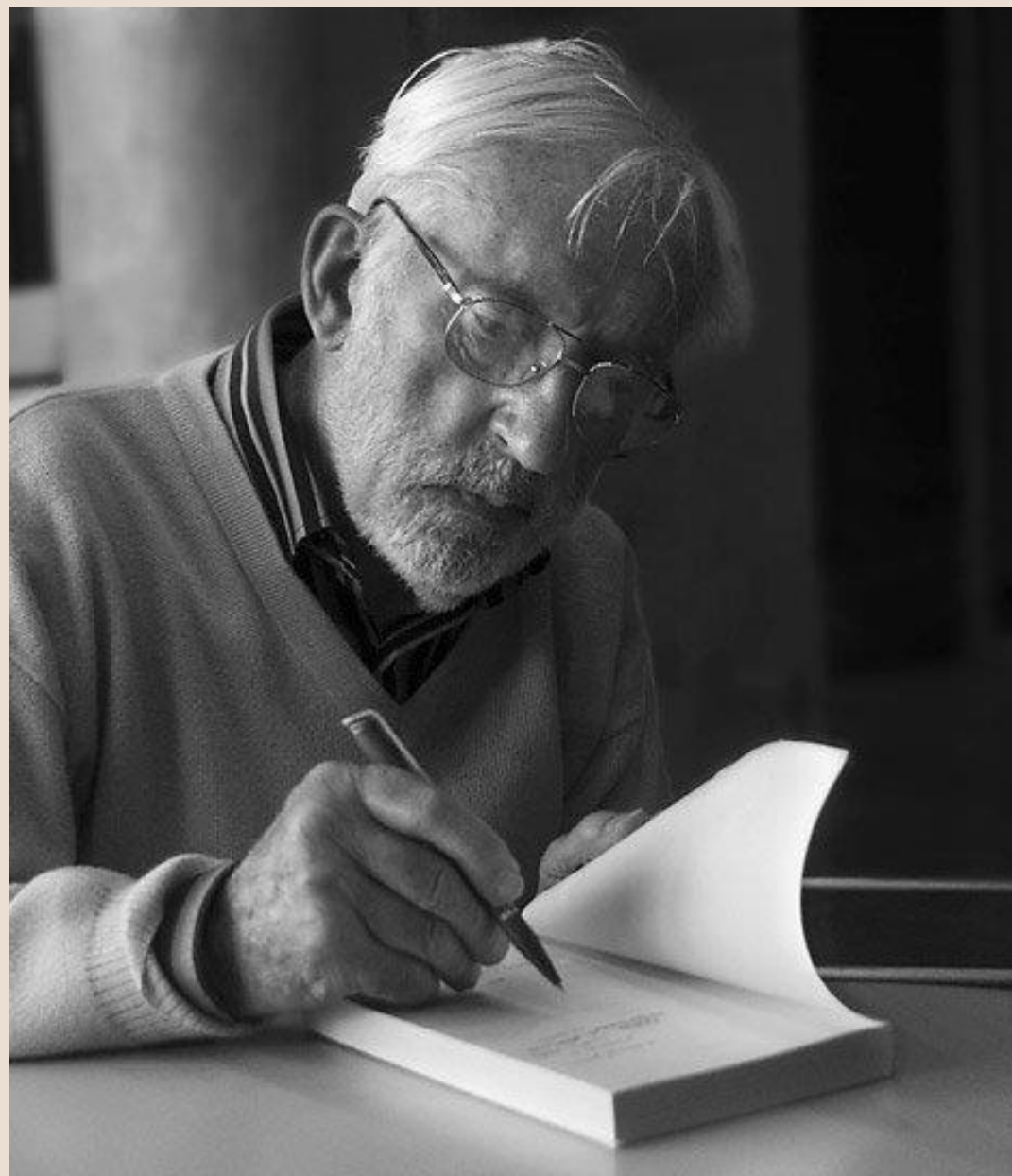
L'histoire de ces poètes prend place dans un véritable jardin des délices réalisé à l'occasion de la dernière Félibrée de Périgueux dans le parc attenant à l'espace Culturel François Mitterrand. Une exposition permanente ouverte au public, leur rend hommage. Aux côtés d'Arnaut Daniel, Giraud de Bornelh, Bertran de Born, Jaufré Rudel, on trouve aussi contée l'histoire de Bernard Lesfargues. C'est sans doute l'un des plus beaux hommages qui puisse lui être rendu, tant ce dernier a fait, tout au long de sa vie, la promotion de leur histoire. Et si Bernard Lesfargues était tout simplement l'un des derniers troubadours ?

Sa vie ressemble bien à celle d'un passeur de culture, sans cesse avide de rencontres, d'échanges, de voyages dans le monde des mots, de poésie. Après une enfance à Bergerac, il débarque à Paris tout juste libérée. Il se rapproche de l'IEO, l'Institut d'Etudes Occitanes, y côtoie Pierre Bec, le poète Bernard Manciet. De brillantes études l'amènent à l'agrégation d'espagnol puis à enseigner dans un premier lycée prestigieux, Janson de Sailly. De Paris, il partira à Lyon toujours pour enseigner en khâgne et hypokhâgne jusqu'à sa retraite.

Parallèlement à cette vie déjà bien remplie, il devient aussi très tôt traducteur de littérature espagnole pour les plus grands éditeurs : Gallimard, Plon, Le Seuil et Actes Sud. Il sera l'un des traducteurs en titre du péruvien, Mario Vargas Llosa, prix Nobel de littérature en 2010.

A Lyon, il fonde ce qui sera l'une des plus belles œuvres de sa vie, les Editions Federop, installées aujourd'hui en Dordogne. Poésie, contes, nouvelles, récits occitans : Federop édite notamment les œuvres des troubadours et de nombreux auteurs d'Amérique latine à l'image du poète espagnol Vicente Aleixandre, prix Nobel lui aussi en 1977, ou encore du grec Yannis Ritsos.

L'amour de l'Occitanie, de ses valeurs, au premier rang desquelles figure la tolérance, amènera Bernard Lesfargues en vrai linguiste à défendre et sans cesse promouvoir toute la diversité des langues comme le berbère, le basque et des dialectes d'Amérique centrale. Dans cette lignée, le catalan tient une place à part. Il en devient, au fil des ans, l'un des plus grands spécialistes et se fait un honneur de publier des ouvrages en catalan à l'époque où l'Espagne de Franco en a banni l'usage.



Les Catalans lui en sauront gré en baptisant de son nom, en 2015, l'une des plus grandes médiathèques de Barcelone. Tout au long de sa vie, il recevra de multiples distinctions comme la Croix de Sant Jordi, plus haute récompense du gouvernement de Catalogne ou encore le Prix Halpérine-Kaminsky, équivalent du prix Goncourt pour les traducteurs émérites.

A l'heure de la retraite, Bernard Lesfargues reviendra s'installer sur ses terres natales, à Eglise-Neuve-d'Issac où il continuera inlassablement à recevoir dans sa fabuleuse bibliothèque, partager, écrire et défendre le patrimoine périgourdin avec cœur.

EXPRESSION DES GROUPE POLITIQUES

SOCIALISTES ET APPARENTÉS

ÊTRE INNOVANT ET MAINTENIR LE LIEN SOCIAL

La crise sanitaire est toujours là et nous oblige à des gestes barrières et des protections (les masques) qui mettent à mal le lien social.

Notre vie quotidienne n'est pas ce qu'elle était l'an dernier et ce qui la structurait, l'enrichissait, s'en trouve bouleversé. Dans ce contexte, le Conseil départemental maintient, dans le respect des gestes barrières, son action au service de la population.

Notre collectivité continue de jouer son rôle majeur dans le vivre ensemble. La reprise du Budget Participatif en est un exemple remarquable.

Ce Budget renforce la participation directe des citoyens à l'action publique et met en lumière la vitalité des associations à caractère social, environnemental, culturel, sportif, de notre département. Les porteurs de projets sont encouragés, valorisés et aidés.

La Foire du Gabarier en est un autre exemple. Cette journée d'échanges et de partage dépasse évidemment le simple moment festif. Le deuxième rendez-vous, organisé le 19 septembre autour de quatre grands thèmes : climat, mobilités, biodiversité et énergies, a permis d'accueillir les collectivités, les professionnels et les associations qui ont présenté des solutions et initiatives contribuant à faire du Périgord un territoire toujours plus innovant.

Depuis 2015, sous l'impulsion de Germinal Peiro, la majorité départementale agit pour l'excellence environnementale, avec la participation des Périgourds. Elle accompagne avec détermination les forces vives de notre département continuera de les soutenir dans les années à venir.

Henri DELAGE
Président du groupe
Socialiste et Apparentés
Contact : 05 53 02 59 07
p.bel@dordogne.fr



PCF, FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAIN

CE N'EST PAS AUX HABITANTS ET AUX COLLECTIVITÉS DE PAYER LA CRISE

Nous venons de vivre des mois très difficiles. Notre institution, ses agents, en lien avec les communes se sont engagés pour permettre la continuité du Service Public, la réponse aux besoins, le soutien aux acteurs de terrain afin que la solidarité s'organise.

Cette pandémie nous montre combien notre pays, la République, ont besoin des institutions de proximité, celles qui, au plus près des habitants, entendent, écoutent, construisent avec eux.

Acteur principal de la solidarité, le Département est un des moteurs de l'inclusion. Dans un contexte de crise sociale, démocratique et désormais sanitaire, afin d'assurer l'égalité entre les habitants et d'éviter que des fractures ne se creusent ou ne se créent. Son rôle central mérite d'être réaffirmé. Et pour réussir, des moyens sont nécessaires.

Les populations sont en attente des transformations qui leur permettront de mieux vivre. En ce sens, la décentralisation est plus que nécessaire et cela même si l'Etat doit jouer un rôle dans l'égalité de traitement des territoires.

Les rapports entre l'État et les collectivités doivent reposer sur la confiance et le dialogue !

L'Etat doit être facilitateur, agissant de concert avec les collectivités en leur laissant davantage d'autonomie dans l'exercice de leurs compétences tout en leur donnant les moyens financiers.

Notre Département a plusieurs fois sollicité le Gouvernement pour demander la compensation intégrale des dépenses engagées par notre collectivité : le RSA, l'APA... Chacun de nous connaît l'engagement de notre collectivité dans la bonne marche de l'économie du Périgord.

En ce sens, le plan de relance gouvernemental doit intégrer la création d'un fond d'urgence national pour soutenir les Départements ainsi qu'un renforcement de leur dotation globale de fonctionnement.

Jacques AUZOU
Président du groupe PCF,
Front de Gauche et Républicain
Contact : 05 53 02 20 31
l.perea@dordogne.fr



LE RASSEMBLEMENT DE LA DORDOGNE

UNE RENTRÉE DIFFICILE

Face à la crise sanitaire et économique que nous traversons, nous avons été contraints de réadapter notre quotidien. Cette situation a mis en exergue les difficultés rencontrées par les territoires ruraux comme la Dordogne.

L'exécutif départemental se borne à manifester son mécontentement suite aux décisions de justice sur la déviation de Beynac, celle-ci n'est pas la seule difficulté rencontrée sur le département, d'autres secteurs souffrent. Face à cette hégémonie, des comptes seront à rendre aux Périgourds.

Le monde paysan fait face à des difficultés techniques et économiques mais aussi environnementales tout en supportant une concurrence étrangère souvent déloyale.

Il est également impérial qu'une vraie politique d'entretien et d'amélioration de notre réseau routier soit mise en place.

Défendons l'ensemble de la ruralité, que ce soit les maires victimes d'agressions à répétition, les artisans, les commerçants, les PME qui peinent à exercer leurs activités par manque d'infrastructures, la désertification médicale par manque d'attractivité pour l'installation de nouveaux médecins.

Il est grand temps qu'une politique volontariste se mette en place pour défendre notre territoire, l'argent public doit servir à engager des projets d'envergure au service de la Dordogne et des Périgourds. C'est la priorité du groupe « Le Rassemblement de la Dordogne ».

Thierry BOIDÉ
Président du groupe
Le Rassemblement de la Dordogne
Contact : 05 53 02 59 28
setourneaud@dordogne.fr



LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS

UNE PETITE ODEUR DE CAMPAGNE ÉLECTORALE...

Les élections départementales auront lieu au mois de mars prochain, et on sent que la majorité départementale a cette date bien en tête.

Lors de la conférence des territoires, Germinal Peiro n'a pas été avare en propositions et en promesses, distribution des fonds européens aux communes, guichet unique pour les aides à la rénovation des logements, raccordement de tous les habitants au très haut débit (en 2025 !), etc...

Il en a même profité pour dénoncer les prérogatives perdues depuis la loi NOTRe dont il était à l'époque un fervent défenseur ! Le candidat Peiro est en campagne !

Même si nous pouvons être d'accord sur le diagnostic, et rester soudés par rapport aux agglomérations extérieures à la Dordogne qui se développent, nous ne sommes pas naïfs. Il ne faudrait pas que cet argument profite à la distribution de subventions et d'aides aux communes dans un but électoral !

Nous comprenons le besoin de rassembler et de fédérer pour notre territoire, mais il y a des endroits où cela sera plus compliqué, à Beynac par exemple...

Dominique BOUSQUET
Président du groupe
Les Républicains et Apparentés
Contact : 06 07 82 83 54
f.marty@dordogne.fr



VOIE DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE

Rassemblement citoyen du 13 septembre 2020



A la tête du cortège, tenant la banderole, les maires et les élus des communes de Beynac-et-Cazenac, Saint-Vincent-de-Cosse, Castelnaud-la-Chapelle et Vézac.

Aux côtés des habitants et des élus de Beynac qui se battent depuis plus de 30 ans pour l'environnement, la sécurité et la protection du patrimoine de leur village, plus de 2000 personnes ont participé au rassemblement organisé par l'association « J'aime Beynac et sa vallée ».

De nombreux élus ont fait le déplacement pour dénoncer l'injustice de la décision du Conseil d'Etat, dont Germinal Peiro, Frédéric Delmarès, Jacques Auzou, Delphine Labails ou encore le député du Béarn et grand défenseur de la ruralité, Jean Lassalle.

Tous ont réaffirmé la nécessité de valoriser le village de Beynac, l'un des plus beaux de France, en le protégeant de la pollution, en le sécurisant et en réalisant une véloroute – voie verte indispensable à l'attractivité touristique de la vallée. Ils ont également souligné l'enjeu majeur que représente l'achèvement de la déviation et la mise en œuvre des mesures compensatoires pour améliorer la qualité des habitats des espèces protégées.

Une loi pour retrouver la voie du bon sens

Plusieurs ministres de la majorité actuelle dont Elisabeth Borne, Nicole Belloubet, Jean-Baptiste Djebbari ont déclaré publiquement que le droit doit évoluer de manière à ce que des chantiers reconnus d'utilité publique et ayant reçu toutes les autorisations nécessaires ne puissent pas être interrompus. Une proposition de loi doit être préparée dans les prochaines semaines afin de répondre à ce type de situations et d'empêcher qu'elles puissent se reproduire.

